



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 13 décembre 2024

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, BERARD Guy

Étaient excusés : PHILIPPE Francine (pouvoir à PINATEL François), SAUNIER Jean-Marc

Étaient absents : VENERA Christophe, JOUANNEAU Fanny

GONON Florence a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 7

VOTANTS : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 8

Délibération n° 2024/63 : Compte-rendu des remboursements de factures aux élus et personnels

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu la délibération n° 2017/37 en date du 19 mai 2017,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil municipal les remboursements de factures aux élus et aux personnels,

Le Conseil municipal prend note des remboursements intervenus au 3^{ème} trimestre 2024 :

MICHEL Bernard	LEROY MERLIN	Fermeture porte réservoir	31,12 €
	VINAY MATERIEL	Panneau interdit aux vélos	9,47 €
	CARREFOUR	Divers animations	84,03 €
	INTERMARCHE	Café	18,09 €
	BOTANIC	Tulipes	27,96 €
	VILLAVERDE	Rosiers + corne broyée	68,47 €
		TOTAL	239,14 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture : **23 DEC. 2024**
Date de publication :

